

INFO GAZETTE N°2

Sur le second trimestre 2025, l'association poursuit sa mobilisation sur les sujets suivants :

- Déploiement éolien sur notre territoire en Nord Charente

Après Lupsault, c'est le projet de Paizay-Naudouin-Embourie qui est confirmé non recevable par la Cour administrative d'appel (CAA) de Bordeaux ; ce qui confirme que la mobilisation des habitants et associations locales est opérante.

- Déploiement du photovoltaïque en mode agri-voltaïsme

Mobilisation contre l'agri-voltaïsme à Angoulême en avril en lien avec le collectif avec lequel l'APAPPA partage le point de vue : « L'agri-voltaïsme détourne les terres agricoles de leur vocation première : nourrir la population. Derrière la promesse d'une "énergie verte" se cache un modèle industriel qui bénéficie aux multinationales plutôt qu'aux agriculteurs.

Ces projets sont imposés sans réelle concertation avec les habitants, mettant en péril le cadre de vie. Ce modèle de production énergétique sacrifie les campagnes au profit de grands groupes, au détriment des paysans et des habitants. »

- Eau : usage, qualité, écosystème

L'APAPPA est très mobilisée sur le sujet de l'usage et de la qualité de l'eau ainsi que sur la préservation des écosystèmes associés, sachant que le constat est alarmant : 15 captages d'eau sont en cours d'assainissement sur le bassin Charente où 80 % des masses d'eau sont dans un état chimique dégradé.

L'association a été à l'initiative et participé à différentes rencontres avec des représentants de la préfecture de Charente, des syndicats intercommunaux, l'agence de l'eau Adour-Garonne et autres organisations liées à la gestion de l'eau afin de proposer une gestion plus équitable de cette ressource naturelle essentielle tout en préservant les écosystèmes.

L'association soutient l'initiative du directeur de l'école primaire d'Aunac sur Charente qui consiste à créer une mare adjacente à l'école dans le but de mettre en place un biotope et de sensibiliser les élèves et les adultes à la biodiversité du territoire. Ce projet est dans la droite ligne de la stratégie Biodiversité Nationale 2030 de l'Union Européenne, du Grenelle de l'Environnement (trames vertes et bleues) et de la Conservation des Etangs et du PETR.

L'association participe à la préparation de la quatrième édition du Forum de l'eau qui aura lieu à Magnac sur Touvre, les 4 et 5 octobre prochains.

Rubrique « Sujet du jour » : De l'hydrogène à Ruffec ?

L'APAPPA s'interroge sur le surplus d'électricité conduisant à un projet de poste de production d'hydrogène à Veillemorte (commune de La Faye). La possibilité de surplus met bien en évidence la sur-implantation des aérogénérateurs industriels (éoliennes) et des panneaux photovoltaïques en champ (agri-voltaïsme) sur nos territoires qui sont, de fait, déjà sur-dotés !

L'association reste vigilante quant à l'implantation d'une filière pseudo vertueuse dite « d'hydrogène vert » qui contribuerait à justifier un déploiement accru d'éoliennes et de l'agri-

voltaïsme, et par conséquent, conduirait à une dégradation supplémentaire de nos territoires, au nom d'un toujours plus énergétique sans fin.

De plus, l'analyse très critique de la filière hydrogène par la Cour des comptes montre bien la gabegie de financements publics associée à cette filière et les impasses en perspective (source : Agence France Presse, juin 2025). Il y a mieux à faire avec l'argent public !

Rubrique « Actualité nationale » : Loi Duplomb

L'APAPPA se positionne clairement contre la loi proposée par le sénateur Duplomb. Cette loi suscite de vives inquiétudes chez les professionnels de santé. Pierre-Michel Périnaud, président de l'association Alerte des médecins sur les pesticides, dénonce une attaque contre la santé publique, la biodiversité et l'indépendance scientifique. (source : Humanité)
